



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 25 janvier 2024
 18h00 à 20h00 – Édifice Nord
Procès-verbal

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Amira Beghdadi	Représentante des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Sharo Sarves Waran	Représentante des parents
5	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
6	Madame Nahal Bakhshi	Représentante des parents
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Sandrine Bérubé	Psychoéducatrice
3	Madame Myriam Vincent	Enseignante
4	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
5	Madame Annie Poirier	Enseignante

Seront également présents à la table du conseil :

	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Coiteux	Directrice adjointe de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté

Est absente

	Madame Danielle Pigeon	Enseignante

32 **La convocation, le quorum et les présences :**

Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h08 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
 Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy.

33 **L'adoption de l'ordre du jour :**

015-CÉ 23/24 – 33	CONSIDÉRANT	que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Bérubé et appuyée par Mme Sharo Sarves Waran il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER	<p>L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 janvier 2024 avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 39 d)- point d'information, l'approbation est reportée - Affaires nouvelles : semaine des enseignants - Question du public : Sécurité, diners pizza
-----------	---

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	32	<ul style="list-style-type: none"> a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum 	Adoption Constat
2 min.	33	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
10 min	34	Questions du public	Adoption
2 min.	35	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2023	Adoption
3 min.	36	Suivi(s) au procès-verbal <ul style="list-style-type: none"> - Parascolaire Hiver 2024 	Suivis
5 min	37	Correspondance : <ul style="list-style-type: none"> - Plan de rattrapage-MEQ 	Information
10 min	38	Les Rapports et la Reddition de comptes : <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde; 	Informations
72 min.	39	Travaux du conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) Bain linguistique 24-25; b) Suivi plan santé et bien-être; c) Cour d'école sud; d) Mesures dédiées et protégées 23-24; e) Réajustement au calendrier scolaire; f) Grille-matières 2024-2025; g) Activités intégrées; h) Orthographe-O-thon – Levée de fonds; i) Aide en classe par les éducatrices; 	Approbation Information Approbation Adoption Information Approbation Approbation Approbation Information
5 min	40	Affaires nouvelles :	

		a)	
1 min.	41	Levée de la séance	Adoption
5 min.	42	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

34	Questions du public :
	<p>Sécurité : Les gens ne respectent pas la limite de vitesse aux abords de l'école.</p> <p>Mme Ramy propose d'appeler la police lorsque les citoyens sont témoins d'infractions au code de circulation.</p> <p>La mobilisation citoyenne est la meilleure mesure puisque lorsque les citoyens se plaignent, des arrêts et une signalisation sont installés. Une visite des policiers seraient la bienvenue. L'équipe de direction pourra en discuter avec la policière communautaire.</p> <p>Serait-il possible d'avoir un brigadier? Non, parce que l'affluence auto/élèves n'est pas suffisante.</p> <p>Autres suggestions : Parents bénévoles, campagne de sensibilisation.</p> <p>Diner pizza : Le calendrier a été ajusté et sera envoyé de nouveau aux parents.</p>

35	Adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023 :	
015-CÉ 23/24 -35	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Raimondo il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2023;
		En n'y apportant aucune modification.

36	Suivi(s) au procès-verbal du 20 novembre 2023
	Activités parascolaires : certaines activités parascolaires seront offertes sur l'heure du diner (édifice sud et activités sportives à l'édifice Nord)

	Les formulaires ont été envoyés en début de cette semaine. M. Mathieu Lacroix fera le suivi concernant les inscriptions en début de semaine prochaine.
--	--

37	Correspondance :
	<p>Plan de rattrapage- MEQ</p> <p>Mme Haouili explique les actions entreprises dans le cadre du plan de rattrapage du MEQ ainsi que les critères pour l'identification des élèves.</p> <p>Nous avons reçu un peu plus que 120 000\$. Possibilités de tutorat, aide en classe, co-enseignement, habiletés sociales, suivis, etc.</p> <p>12 à 15 élèves par niveau – 2 fois par semaine pour 2 blocs de 9 semaines</p> <p>Le plan de rattrapage commencera dès le 29 janvier tel que demandé par le ministre.</p> <p>Demande de suivi au prochain CE: est-ce qu'il y a des parents qui ont refusé le service.</p>

38	Les rapports et les redditions de comptes :
-----------	--

De la présidente : Mme Ramy

38-a)	<ul style="list-style-type: none"> Mme Ramy demande que la sollicitation pour les parents bénévoles pour les sorties de ski soit faite rapidement. La direction fera le suivi avec Mme Diane Charest.
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Nada Haouili

38- B)	Grève	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons dû annuler ou reporter plusieurs activités : des activités intégrées, des activités à l'école, notre semaine thématique, le déjeuner de Noël. Dans la mesure du possible, nous allons trouver des nouvelles dates afin de faire vivre à nos jeunes des sorties et des activités.
	Retour de la grève	<ul style="list-style-type: none"> Belle 1^{re} semaine. Rappel des comportements et activité rassembleuse. Resserrement et application des règles, mesures coercitives au besoin, enseignement des comportements attendus sur la cour d'école et modélisation.
	Parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> Automne : report ou remboursement. Hiver-Printemps : tournée des classes et début au mois de février.
	Dépistages académiques	<ul style="list-style-type: none"> Réajustement des dépistages académiques. Des retours et échanges intéressants entre les profs, CP disciplinaires et orthopédagogues ont ou auront lieu. Accent sur le rattrapage et les moyens à mettre en place pour nos élèves rouges et jaunes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de service en orthopédagogie, soutien linguistique et tutorat, selon les résultats. • Stratégies d'enseignement à appliquer selon les résultats. • Accompagnement CP pour certains élèves
Aide à la classe	<ul style="list-style-type: none"> • Reçu un montant du CSS • 40h/semaine réparties sur tous les niveaux
Plan de rattrapage du MEQ	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'argent, participation et volontariat. Plus de 60% • Élèves ciblés d'après résultats du 1^{er} bulletin, dépistages, évaluation de la situation selon l'enseignante. • Début : dès la semaine prochaine.
Évènements à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation Grille-Horaire • Consultation calendrier 24-25 • Carnaval ou activités lors de la dernière semaine avant la relâche • Semaine des enseignants 5 au 9 février, semaine persévérance scolaire 12 au 16 février

Rapport du service de garde : Madame Saccomani

38. c)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves inscrits aux sorties est stable (malgré une diminution par rapport à l'année passée) • Relevés fiscaux seront disponibles sur Mozaik Portail dès le 19 février et jusqu'au 29 février. Après, ils seront disponibles sur demande. • Démarches sont entreprises pour les offres de traiteurs pour l'an prochain • Sondage pour les repas traiteurs : un FORMS sera envoyé aux parents pour prendre la décision de changer ou non. Plusieurs personnes nomment que le prix est bon, mais qu'il y a peu de variété. • Sondage pour les sorties lors des journées pédagogiques
--------	--

39	Les travaux du conseil d'établissement :	
39-a)	Bain linguistique 2024-2025	
015-CÉ 23/24 – 39a)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le programme Anglais intensif 2024-2025 qui sera nommé Bain linguistique à partir de l'an prochain afin d'être représentatif des objectifs du programme.
	CONSIDÉRANT	Les consultations auprès des écoles de Saint-Laurent; Les consultations auprès des enseignants du 3 ^e cycle; Les ajustements entrepris dans le processus de sélection des candidats;

	CONSIDÉRANT	L'équilibre dans les groupes du régulier des élèves forts, moyens et faibles;
	EN CONSÉQUENCE	Exceptionnellement, en raison de la grève, après que les correspondances aient été envoyées aux parents, sur proposition de Madame Sharo Sarves Waran et appuyée par Madame Dalia Ramy;
	D'ADOPTER	Le programme de bain linguistique pour l'année scolaire 2024-2025.
39-b)	Suivi Plan santé et bien-être	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili accompagnée de Mme Bérubé, psychoéducatrice, retrace ce qui a été fait dans le cadre du plan de santé et bien-être ainsi que les actions qui seront entreprises dans la 2 ^e partie de l'année.
39-c)	Cour d'école Sud	
015-CÉ 23/24-39 c)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le projet d'embellissement de la cour d'école de l'édifice Sud;
	CONSIDÉRANT	Le besoin d'une cour d'école structurée afin d'occuper les élèves; Répondre aux besoins des élèves et à leurs intérêts; Favoriser la pratique d'activités physiques dans des conditions sécuritaires; L'apprentissage à l'extérieur; La cohérence avec notre programme SPE;
	CONSIDÉRANT	Que l'école doit payer 12 000\$ sur un total de 107 000\$; L'école pourrait s'engager à payer 4000\$; Les possibilités d'aller chercher des dons; Besoin de 8000\$ du fonds à destination spéciale avec approbation du CÉ;
	CONSIDÉRANT	<i>l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement peut, au nom du Centre de services scolaire, solliciter et recevoir tout somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</i>
	CONSIDÉRANT	<i>la demande de soutien faite par la direction de l'école auprès du MÉQ en vue de bénéficier de la mesure 50530 « Amélioration des cours d'école »;</i>
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Marilyn Gauthier et appuyée par Madame Chantal Saccomani;

	D'APPROUVER	<i>Que le Conseil d'établissement de l'école approuve la somme de 8000 \$ comme faisant partie du montage financier qui sera présenté par la direction d'école au MEQ en vue de l'obtention de l'allocation dans le cadre de la mesure 50530 « Amélioration des cours d'école »</i>
39 d)	Mesures dédiées et protégées	
	CONSIDÉRANT	Que le CSSMB n'a pas émis le document officiel avec les montant attribués à chacune des mesures; Qu'il y aura des rajouts ou retraits vu la grève et le plan de rattrapage du MEQ
		L'approbation des mesures dédiées et protégées sera reportée à une date ultérieure.

39-e)	Réajustement au calendrier scolaire 23-24	
	PRÉAMBULE	Vu le nombre de jours manqués à cause de la grève, le MEQ nous donne la possibilité de reporter de quelques semaines la fin de la 2 ^e étape. <ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'étape : 15 mars • Émission du bulletin : 28 mars • Rencontre de parent : semaine du 25 mars et 27 mars en soirée • Aucun changement de journées pédagogiques
39-f)	Grille-matières	
015-CÉ 23/24 – 39-f)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la grille-matières pour l'année 2024-2025
	CONSIDÉRANT	Que l'équipe-école, après consultation, aimerait garder la grille-matières inchangée pour l'année 2024-2025. Que le cours culture et citoyenneté québécoise (CCQ) sera obligatoire à partir de septembre prochain; Que les enseignants aimeraient garder les mêmes Arts que présentement soit la musique et les arts plastiques;
	CONSIDÉRANT	Que les classes adaptées vont suivre les matières de leur cycle pour avoir un meilleur arrimage avec les classes au régulier; Que les classes adaptées souhaitent augmenter les cours de musique à 90 minutes au lieu de 60 minutes et de réduire l'anglais de 90 minutes à 60 minutes.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Sharo Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	Le statu quo de la grille-matières pour l'année 2024-2025.

39-g)	Activités intégrées :	
015-CÉ 23/24 – 39.g)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les nouvelles dates et activités intégrées que les enseignants prévoient faire pour la présente année scolaire;
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont celles remises en date du 22 janvier 2024. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ;
	CONSIDÉRANT	Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87)
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Raimondo et appuyée par Madame Gauthier.
	D'APPROUVER	les activités intégrées proposées en date du 25 janvier 2024.
39 h)	Orthographe-O-thon	
015-CÉ 22/23 – 39 h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente cette possibilité de levée de fonds qui débiterait après la semaine de relâche et dont le but est que les élèves étudient des mots pendant quatre semaines et qu'il y ait une dictée au gymnase, avec tous les élèves du même niveau, lors de la 5 ^e semaine. Cette dictée sera donnée par la direction.
	CONSIDÉRANT	Que 40% des profits iront pour les activités de début et de fin d'année et que 60% des profits retourneraient aux enseignants afin d'acheter du matériel non périssable ou à être utilisé dans leur budget classe, compte tenu que les jeux s'usent, qu'il y a des pertes de pièces et que de nouveaux besoins se font sentir;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo appuyée par Mme Gauthier, il est résolu;
	D'APPROUVER	D'approuver l'Orthographe-O-thon comme levée de fonds pour l'année 2023-2024
39-e)	Aide en classe par les éducatrices	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le projet : pour que les enseignants puissent travailler avec des élèves en difficulté pendant que l'éducatrice assure le calme et le travail avec le groupe.
40	Affaires nouvelles :	
a)	CONSIDÉRANT	Semaine des enseignants : Mme Haouili, après avoir demandé aux enseignantes de sortir, demande aux membres du CÉ la possibilité de contribuer, par le biais du fonds à destination spéciale, aux cadeaux remis par la direction pendant la semaine des enseignants et plus particulièrement à une séance de massage sur

		chaise d'une durée de 15 minutes et un <i>Food Truck</i> servant des queues de castors.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Raimondo et appuyée par madame Gauthier, il est résolu;
	APPROUVER	D'allouer un budget de 2000\$ provenant des fonds à destination spéciale du CÉ

41-	Levée de la séance :	
015-CÉ 23/24- 31	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Saccomani et appuyée par madame Raimondo, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 18.

42	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport	